



## APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 01 /AONO/SIGAMP/C-BRI/CIPM/2026 DU 12 MARS 2026, POUR LES TRAVAUX DE  
REHABILITATION DE CERTAINS TRONCONS DE LA VOIRIE URBAINE DE LA VILLE DE BATOURI,  
DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST

FINANCEMENT : MINH DU - EXERCICE 2026

### 1- Objet de l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Batouri, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'entretien de certaines voies dans la ville de Batouri.

### 2- Consistance des travaux

Les travaux à réaliser au titre du présent appel d'offres comprennent :

- ✓ L'installation de chantier ;
- ✓ Les travaux de nettoyage et terrassement ;
- ✓ Les travaux de chaussées ;
- ✓ Les travaux d'assainissement et de drainage ;
- ✓ Le déplacement des réseaux des concessionnaires.

### 3- Allotissement

Les travaux objets du présent Dossier d'Appel d'Offres sont regroupés en un lot unique comme suit :

| Tronçons (ml)     | Itinéraire                                                    |
|-------------------|---------------------------------------------------------------|
| Tronçon 1 : 385   | Carrefour Mairie-Carrefour Ecole annexe                       |
| Tronçon 2 : 490   | Entrée camp sonel-Ecole des mines                             |
| Tronçon 3 : 400   | ENEO-DDTSS-K                                                  |
| Tronçon 4 : 347   | ENEO 1-Carrefour école annexe                                 |
| Tronçon 5 : 197   | ENEO 2-DDMINDCAF-K                                            |
| Tronçon 6 : 189   | Garnison-Inter. ENEO                                          |
| Tronçon 7 : 444   | Carrefour vert rouge jaune-Carrefour Moussa Bell              |
| Tronçon 8 : 405   | RN 10-Inter.Carrefour vert rouge jaune- Carrefour Moussa Bell |
| Tronçon 9 : 2986  | Carrefour Gendarmerie-Abattoir                                |
| Tronçon 10 : 1352 | Carrefour Marigoh-Carrefour Colibo-Mbondossi                  |
| Tronçon 11 : 635  | 1ere entrée camp kwenchi-fin camp                             |
| Tronçon 12 : 502  | Préfecture-Camp kwenchi 2                                     |
| Tronçon 13 : 597  | Inter. Prefecture Camp Kwenchi-Camp Kwenchi 3                 |
| Tronçon 14 : 1000 | RN 10                                                         |

#### 4- Coût prévisionnel

Le montant prévisionnel des prestations est de **Cinquante millions (50 000 000) FCFA**.

#### 5- Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

#### 6- Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises et groupements d'entreprises ayant leur domicile ou leur siège social au Cameroun et disposant d'une expérience avérée dans le domaine concerné.

#### 7- Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le MINHDU - Exercice 2026.

#### 8- Mode de soumission des offres

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est le dépôt des versions physiques exclusivement aux lieux et heure indiqués à l'article 12 ci-après.

#### 9- Caution de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou institution financière agréée par le Ministère en charge des finances pour émettre les cautions dans les domaines des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **1 000 000 (un million) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

#### 10- Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres **en version physique** peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Batouri, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP), Tél : 695 39 46 81 sises faces Commissariat de Sécurité Publique de la ville de Batouri dès publication du présent avis. Il peut également être consulté en ligne sur le site internet de l'ARMP (<http://www.armp.cm>)

#### 11- Acquisition du dossier d'appel d'offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue à la Commune de Batouri, Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP), Tél : 695 39 46 81 sise face Commissariat de Sécurité Publique de la ville de Batouri, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO **Cent mille (100 000) FCFA** payable au Trésor Public au titre des frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

#### 12- Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Commune de Batouri, Structure

Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP), Tél : 695 39 46 81 sise face Commissariat de Sécurité Publique de la ville de Batouri au plus tard le **10 AVR 2026** à 10h 00 min précises et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
N° **04** /AONO/SIGAMP/C-BRI/CIPM/2026 DU **12 MARS 2026** POUR LES TRAVAUX DE  
**REHABILITATION DE CERTAINS TRONCONS DE LA VOIRIE URBAINE DE LA VILLE DE BATOURI,**  
**DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST**

**FINANCEMENT : MINH DU - EXERCICE 2026.**

**13- Recevabilité des offres**

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- Les plis sans indication de l'objet ou de la référence de l'Appel d'Offres ;

**Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.** Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

**14- Ouverture des plis**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Batouri, dans la salle des conférences de la mairie de Batouri le **10 AVR 2026** à 11h 00 min.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

**Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres**

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée

**15- Critères d'évaluation des offres**

**15.1. Critères éliminatoires**

*Les critères éliminatoires sont les suivants :*

- a) Absence de la caution de soumission dans le dossier administratif à l'ouverture des plis ;*
- b) Absence du récépissé de l'organisme chargé des dépôts et consignations (CDEC) attestant du dépôt dans son compte des sommes requises en numéraires au titre du cautionnement ;*

- c) Absence de l'attestation de catégorisation ou de la copie de la décision rendant publique la classification dans une catégorie donnée en vue de participer à une consultation dans le secteur des BTP le cas échéant ;
- d) Non-production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifié au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- e) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou manœuvre frauduleuse ;
- f) Absence d'un conducteur des travaux ayant les qualifications suivantes :
  - o Formation : BAC + 3 en Génie Civil inscrit à l'ONIGC (joindre l'attestation de son inscription à l'ordre professionnel) ;
  - o Expérience Générale : 05 Ans
  - o Expérience Spécifique : ayant déjà occupé le poste de Conducteur des Travaux dans au moins un (01) projet de voirie urbaine ;
- g) Présence du diplôme et du curriculum vitae d'un fonctionnaire en activité, sans un document justifiant de sa mise en disponibilité signé de son Ministre utilisateur ou du Ministre de son administration d'origine ;
- h) Omission d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- i) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU ou SDPU ;
- j) Absence d'une déclaration sur l'honneur de non abandon d'un chantier au cours des trois dernières années ;
- k) Absence d'une capacité financière d'un montant de trente millions (30 000 000) de FCFA délivrée par la banque où est domicilié le compte du soumissionnaire ;
- l) Absence d'au moins une référence dans les travaux des voiries urbaines non-revêtues d'un montant minimum de 25 millions de FCFA (première et dernière page du marché enregistré accompagnées des PV de réception provisoire ou définitive) au cours des trois (03) dernières années (à partir de 2023) ;
- m) Absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- n) Absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.
- o) Absence d'une attestation de visite du site signée sur l'honneur par l'entreprise ;

## 15.2 Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

|                                   |                    |
|-----------------------------------|--------------------|
| A - Présentation.....             | 04 critère         |
| B - Références .....              | 02 critères        |
| C - Personnel d'encadrement ..... | 11 critères        |
| D - Méthodologie .....            | 05 critères        |
| E - Matériel .....                | 08 critères        |
| <b>TOTAL.....</b>                 | <b>30 critères</b> |

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

**N.B : la Non-satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels (21/30) entraine l'élimination du soumissionnaire ;**

## 16- Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour

exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la **moins-disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

#### **17- Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **une durée de 90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

#### **18- Renseignements complémentaires**

**18.1.** Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Batouri, SIGAMP Tel : 695 39 46 81

#### **19- Lutte contre la corruption**

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

#### **20- Additif de l'appel d'offres**

Le Maire de la Commune de Batouri se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

Batouri, le **12 MARS 2026**

**Le Maire de la Commune de Batouri,**  
(Autorité Contractante)

#### **Ampliations :**

- MINMAP
- CIPM
- ARMP
- SIGAMP
- CHRONO
- ARCHIVES



**Melesia Aubertin D'Abdou**  
Administrateur Civil Principal  
Executive MPA